

# PARC EOLIEN DE LA VOIE POUÇOISE



## **Demande D'Autorisation Environnementale**

Département de la Marne (51)

**Mars 2025**

**Production d'électricité**

**SARL Société d'Exploitation du Parc Eolien  
de la Voie Pouçoise**

97, Allée Alexandre Borodine

Immeuble Cèdre 3

69800 SAINT-PRIEST



## SOMMAIRE

Sommaire des tableaux et figures.....	2
1 Description du projet .....	3
1.1 Localisation générale et description du projet.....	3
1.1.1 Localisation générale.....	3
1.1.2 Description du projet.....	3
2 Mémoire descriptif.....	6
2.1 Informations générales.....	6
2.2 Caractéristiques du réseau .....	6
2.3 Environnement du projet .....	9
2.4 Méthodologie de travaux.....	9
2.5 Sécurité des personnes.....	9
2.6 Caractéristiques du câble.....	9
2.7 Etude de dangers .....	11
3 Illustrations .....	11
4 Les plans et schémas .....	13

## SOMMAIRE DES TABLEAUX ET FIGURES

Tableau 1 : Description du gabarit d'aérogénérateur .....	3
Figure 1 : Gabarit des éoliennes du projet .....	3
Tableau 2: Coordonnées et altitudes des éléments du projet éolien .....	4
Figure 2: Plan d'implantation du projet.....	5
Tableau 3: caractéristique du réseau interne .....	7
Figure 3: Tranchées croisement avec route.....	8
.....	8
Figure 4: Tranchée terrain normal.....	8
Figure 5 : PV Essai câble .....	10
Figure 6: Enfouissement des câbles .....	11
Figure 7: Armoire électrique dans le PDL .....	12
Figure 8: Equipements de sécurité des personnes .....	12

# 1 DESCRIPTION DU PROJET

## 1.1 LOCALISATION GENERALE ET DESCRIPTION DU PROJET

### 1.1.1 Localisation générale

Le projet éolien de la Voie Pouçoise est situé en région Grand-Est, dans le département de la Marne, sur les communes de Coupéville et Saint-Jean-sur-Moivre.

### 1.1.2 Description du projet

Ce parc est constitué de 4 éoliennes et 2 postes de livraison.

Le gabarit d'aérogénérateur envisagé par le porteur du projet est le suivant :

Eolienne « type »	Puissance unitaire (MW)	Hauteur en bout de pale maxi (m)	Diamètre rotor maxi (m)	Hauteur de garde minimale (m)
N133	Jusqu'à 5	168.5	133	35.3
SG132	3.4	167.5	132	35.5
V136	4.2	165	136	29

Tableau 1 : Description du gabarit d'aérogénérateur

Il s'agit d'éoliennes à tour tubulaire métallique, équipées de trois pales en matériau composite de résine et fibre de verre montées sur axe horizontal, pouvant balayer une surface jusqu'à 14,527 m<sup>2</sup>.

La puissance totale du parc est prévue jusqu'à 20MW (selon le type d'éolienne finalement retenu).

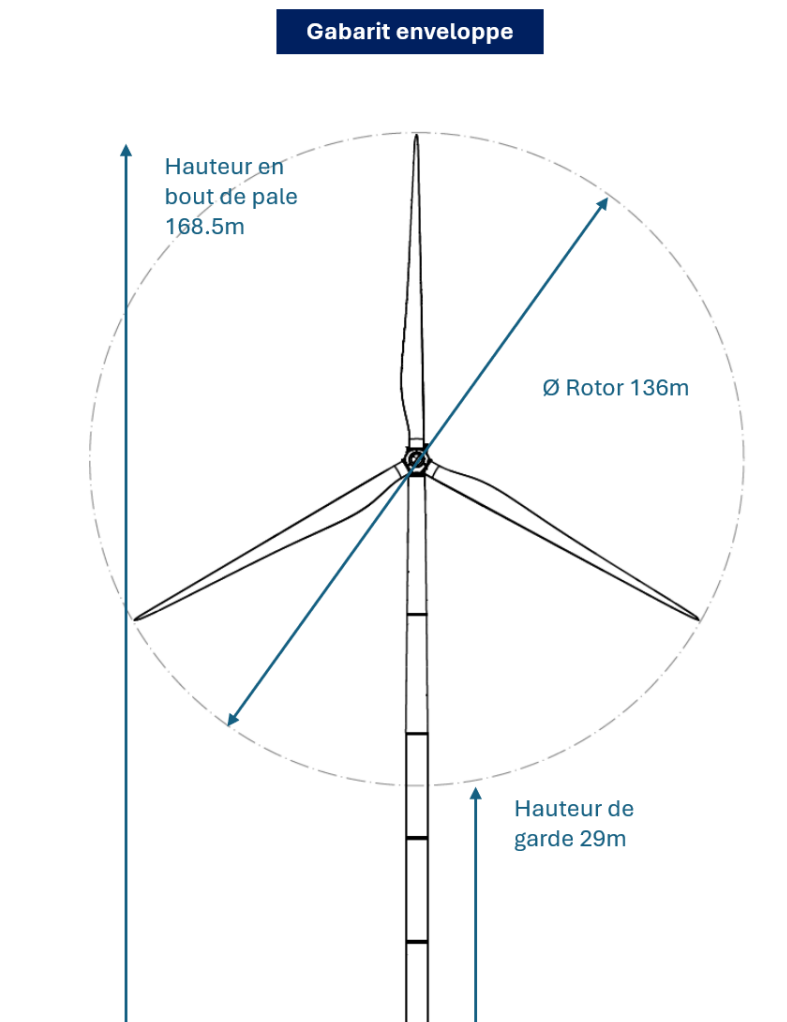


Figure 1 : Gabarit des éoliennes du projet

Les coordonnées et les altitudes des éoliennes et des postes de livraison sont données dans le tableau suivant.

Nom de l'installation	Commune d'implantation	Coordonnées Lambert 93 (m)		Coordonnées WGS84		Altitude (m NGF)
		X	Y	Longitude	Latitude	
E1	Saint-Jean-sur-Moivre	816 788	6 867 048	4°35'34.45" E	48°53'34.22" N	142
E2	Coupéville	817 257	6 867 233	4°35'57.66" E	48°53'39.90" N	156
E3	Saint-Jean-sur-Moivre	817 064	6 866 538	4°35'47.49" E	48°53'17.53" N	151
E4	Coupéville	817 614	6 866 739	4°36'14.69" E	48°53'23.68" N	162
Bâtiment technique	Coupéville	817 453	6 867 252	4°36'7.30" E	48°53'40.39" N	161
PDL 1	Coupéville	817 455	6 867 246	4°36'7.39" E	48°53'40.19" N	161
PDL 2	Coupéville	817 457	6 867 241	4°36'7.48" E	48°53'40.03" N	161

Tableau 1: Coordonnées et altitudes des éléments du projet éolien

Les cartes suivantes présentent la localisation de la zone d'implantation potentielle et l'implantation du projet retenue avec le câblage retenu.

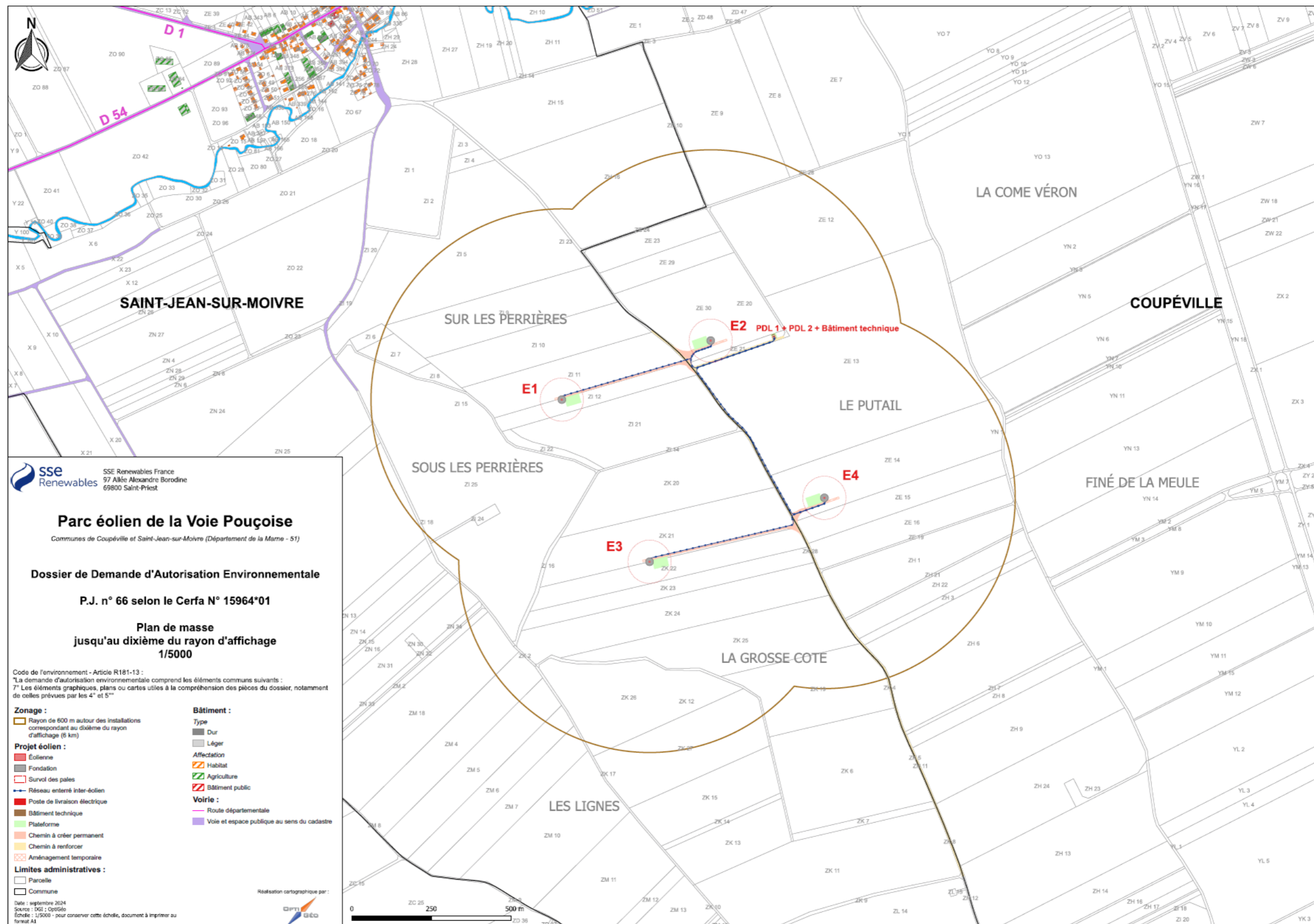


Figure 2: Plan d'implantation du projet

## 2 MEMOIRE DESCRIPTIF

### 2.1 INFORMATIONS GENERALES

Création de 4 aérogénérateurs et de 2 postes de livraison électrique.

Communes de Coupéville et Saint-Jean-sur-Moivre, Département de la Marne (51).

Installation : Réseau électrique interne du parc de la Voie Pouçoise.

Demandeur : Société d'Exploitation du Parc Eolien de la Voie Pouçoise en tant que maître d'ouvrage

### 2.2 CARACTERISTIQUES DU RESEAU

Le parc éolien de la Voie Pouçoise est composé de 4 aérogénérateurs d'une puissance nominale comprise entre 3,4 et 5MW et de deux postes de livraison. La puissance totale du parc se situe entre 13,6 et 20MW, selon le modèle d'aérogénérateur retenu.

Les modèles d'aérogénérateurs envisagés sont présentés dans le Tableau 1 de ce document : le porteur de projet se laisse le choix définitif ultérieur.

Le réseau interne relie les postes de livraison (point de connexion au réseau public de distribution) et les aérogénérateurs afin de permettre l'acheminement de l'électricité produite jusqu'au réseau public de distribution d'électricité. Ce réseau est constitué de câbles souterrains (câblage inter-éoliennes), la longueur totale de tranchée étant de 1 561 mètres linéaires.

Le niveau de tension du réseau interne est : HTA (20 000 Volts).

Dans la tranchée, en plus des câbles HTA permettant l'acheminement de l'énergie produite par les aérogénérateurs jusqu'aux postes de livraison, un câble de fibre optique permet une communication entre tous les aérogénérateurs et le poste de contrôle. Enfin, un câble de terre parcourt l'ensemble des tranchées afin de réduire la résistance de terre de l'installation pour améliorer l'efficacité de la mise à la terre.

Les éléments du réseau diffèrent selon la puissance des aérogénérateurs. Le tableau ci-après présente le cas pour des éoliennes de 5 MW.

Les caractéristiques du câble figurent ci-dessous.

La position des conducteurs varie selon le type de tranchée. En effet, sous culture, les câbles sont déposés sur un lit de sable alors qu'en croisement de voie, ils sont bétonnés dans des fourreaux. Une protection mécanique ainsi qu'un grillage avertisseur sont installés entre les câbles et la surface.

La profondeur d'enfouissement dépend du type de tranchée. Pour ce projet, les types de tranchées utilisés sont sous culture (« terrain normal ») ou en croisement de voie (« croisement avec route »). La profondeur des tranchées sera de 80 cm ou 110 cm selon les cas (cf. plan de coupe des tranchées-types).

Les câbles seront recouverts par une hauteur de 10 à 20 cm de sable et de 50 à 60 cm de terre de remblayage du terrain naturel sous culture. En croisement de voie, une couche de 70 cm de terre de remblayage viendra recouvrir 10 à 20 cm de béton protégeant les câbles insérés dans un tuyau ondulé en PVC.

Les câbles rejoindront les postes de livraison en passant par les éoliennes par la voie la plus courte négociée, c'est-à-dire à travers champs.

Circuit	Tronçon	Commune	Longueur développée (ml)	Diamètre du câble	Intensité correspondant à la puissance maximale $I_{eq}$ (A)
1	E1 – E2	Saint-Jean-sur-Moivre, Coupéville	527.6	150 mm <sup>2</sup> Al	157.818
	E2 – PDL	Coupéville	404.7	500 mm <sup>2</sup> Al	315.636
2	E3 – E4	Saint-Jean-sur-Moivre, Coupéville	629.1	150 mm <sup>2</sup> Al	157.818
	E4 - PDL	Coupéville	942.8	500 mm <sup>2</sup> Al	315.636
<b>TOTAL</b>			2504.2		

Tableau 2: caractéristique du réseau interne

\*PDL = Poste de livraison

La construction des lignes électriques faisant l'objet de notre demande est soumise aux conditions techniques fixées dans l'arrêté technique interministériel du 17 mai 2001 fixant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique, modifié par l'arrêté du 9 juillet 2019. La société d'exploitation du parc éolien s'engage à respecter les préconisations techniques définies dans cet arrêté.

Dossier de Demande D'Autorisation Environnementale  
**Organisation du réseau électrique interne**

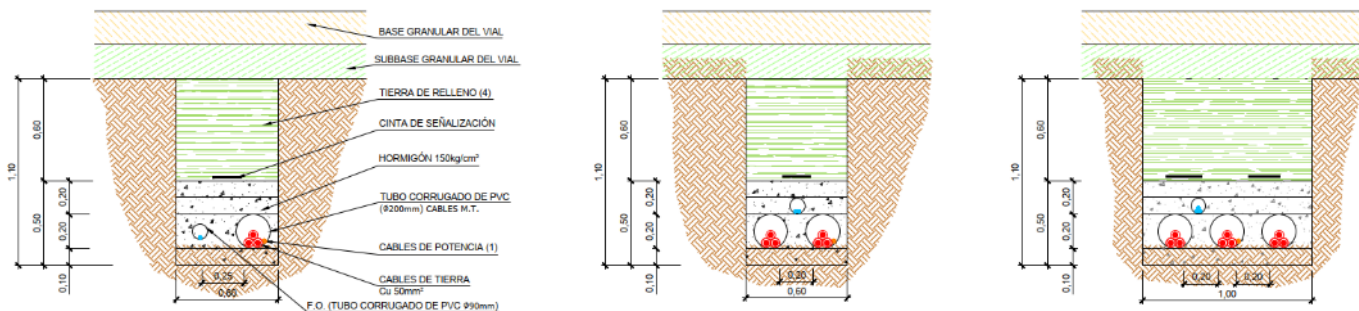


Figure 3: Tranchées croisement avec route

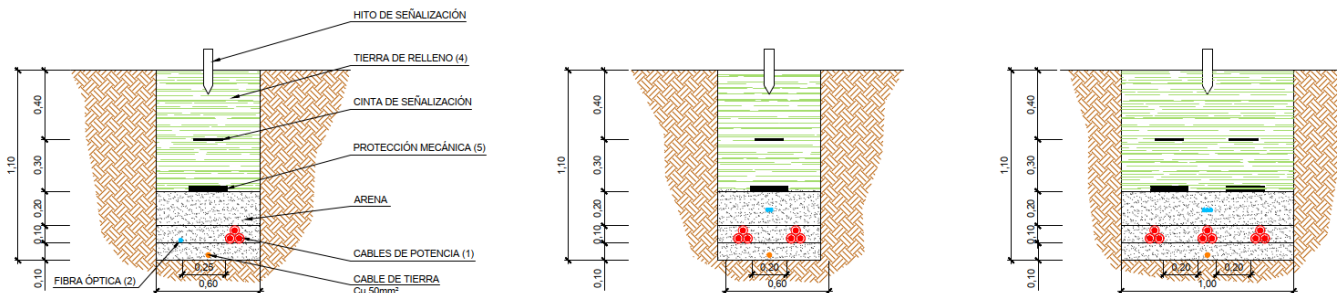


Figure 4: Tranchée terrain normal

Par ailleurs, un bureau de contrôle indépendant agréé sera chargé de vérifier la conformité du projet, en phase avant-projet (plans d'exécution), durant la construction et à la fin de chantier, conformément à l'arrêté du 25 février 2019 du code de l'énergie, relatif aux « modalités de contrôle des canalisations sur le domaine public ou susceptibles de présenter des risques pour les tiers ».

## 2.3 ENVIRONNEMENT DU PROJET

---

Le projet de parc éolien est localisé sur les territoires des communes de Coupéville et Saint-Jean-sur-Moivre, Département de la Marne (51). Le site prévu pour l'implantation s'inscrit sur des terrains agricoles.

Plusieurs gestionnaires de réseaux ont été contactés :

- Réseau de Transport d'Electricité
- L'Agence Nationale des Fréquences

Voir la synthèse des consultations dans l'étude d'impact V.3.6 Servitudes – Réseaux divers

Les câbles électriques du réseau du parc éolien seront enfouis sous des parcelles privées. La SEPE de la Voie Pouçoise est responsable d'obtenir les accords fonciers (conventions privées) nécessaires à la pose du câble. Le domaine routier (départemental ou national) n'est nullement impacté par les travaux. L'ensemble des accords concernant le domaine privé et le domaine public sont disponibles dans le document « justification de maîtrise foncière »

## 2.4 METHODOLOGIE DE TRAVAUX

---

La mise en place de ces réseaux nécessitera la réalisation de différents types de tranchées selon l'emplacement du câble (sous culture, croisement sous voie, ...).

Deux techniques de travail peuvent être utilisées, la méthode traditionnelle (pelle mécanique) ou à la trancheuse (outil spécialisé). La largeur de l'ouverture de la tranchée sera comprise entre 20 et 60 cm selon le cas (nombre de circuits, ...). Les tranchées sont remblayées au fur et à mesure de l'avancée, limitant ainsi les risques accidentogènes et l'impact sur l'environnement.

Des tests d'isolement du câble et des tests d'injection sont effectués avant toute mise sous tension, assurant ainsi la conformité du matériel et l'absence de défaut.

L'ensemble des travaux est exécuté par une entreprise spécialisée maîtrisant les processus de pose de câbles et de réseau électrique souterrain. La même entreprise sera chargée de connecter le câble aux cellules électriques, assurant ainsi la continuité électrique dans une sécurité complète.

Après la pose du câble, le terrain est rendu à son état naturel. L'impact sur l'environnement est donc faible.

## 2.5 SECURITE DES PERSONNES

---

Le matériel ou l'installation électrique est considéré comme protégé dans le sens de la protection des personnes si aucun contact accidentel dangereux ne peut avoir lieu avec des pièces sous tension ou susceptibles d'être mises sous tension. Pour notre projet :

- Le câble est souterrain sur toute sa longueur, il ne menace donc pas la sécurité des personnes.
- La mise à la terre s'effectue par un câble de cuivre parcourant la totalité du tracé assurant ainsi une prise de terre faible (inférieure à 2 Ohms) sécurisant les biens et les personnes en cas de défaut.
- L'interconnexion entre les différents aérogénérateurs est assurée par des cellules électriques possédant des têtes de câbles isolées.

## 2.6 CARACTERISTIQUES DU CABLE

---

Le câble utilisé pour la pose de la ligne électrique est un câble souterrain isolé. Il respecte les normes nationale NFC 33 – 220, NFC 33 – 223 et internationale IEC 60502-2.

Il est isolé par un procédé de réticulation du polyéthylène qui garantit :

Dossier de Demande D'Autorisation Environnementale  
**Organisation du réseau électrique interne**

- une excellente tenue à la température (90 °C)
- une grande résistance mécanique
- une excellente tenue aux courts-circuits (250 °C)
- une très bonne tenue au froid.

Tous les câbles doivent comporter une gaine extérieure constituée d'un mélange thermoplastique ou élastomère. La gaine extérieure doit supporter sans dommage les températures maximales de l'âme conductrice du câble. La couleur de la gaine extérieure doit être noire sauf spécifications contraires stipulées dans le cahier des charges.

Le réseau est constitué de deux tronçons interconnectant les machines au poste de livraison. Le poste de livraison regroupe l'énergie électrique avant la connexion au réseau public d'électricité. Un plan unifilaire ainsi qu'un plan représentant le tracé font partie du dossier.

Un exemple de procès-verbal d'essai que nous réalisons pour les câbles que nous déployons dans nos parcs:



PROCES VERBAL D'ESSAIS			
Client	: ELEO	Date	: 10/01/2023
Type de câble	: MT S26 3x1x240 mm <sup>2</sup> Alu 12/20 (24KV)	Nature de l'âme	: Aluminium
Touret contrôle	: GZ-0318 (Origine IBM0001904)		
Essai réalisé ou nature de la vérification	Prescrit NFC 33-226	Résultat obtenu PH 1	Décision
<b>Caractéristiques des âmes</b>			
Nombre de brins	≥ 30	37	CONFORME
Résistance linéique (Ω/Km)	≤ 0,125	0,1236	CONFORME
Diamètre de l'âme	17,8 à 19,2	18,1	CONFORME
Gradient sur âme (Kv/mm)	3,6 max	3,2	CONFORME
<b>Caractéristiques de l'isolant</b>			
<b>Essais dimensionnels</b>			
Epaisseur nominale (mm)	4,5	4,52	CONFORME
Epaisseur mini (mm)	4,2	4,33	CONFORME
Diamètre extérieur	27,6 à 30,4	28,5	CONFORME
Gradient sur Isolant (Kv/mm)	2,35 max	2,2	CONFORME
<b>Essais mécaniques</b>			
Allongement à la traction (%)	≥ 200	489,67	CONFORME
Résistance mécanique (MPa)	≥ 12,5	22,03	CONFORME
<b>Essais physico-chimiques</b> <i>Contrainte : 0,2MPa    T°=200°C    Temps= 15min</i>			
Allongement à chaud sans contrainte (%)	≤ 175	70%	CONFORME
Allongement après refroidissement (%)	≤ 15	0%	CONFORME
<b>Caractéristiques du semi conducteur intérieur</b>			
Epaisseur mini 1 point / nom (mm)	0,3 / 0,5	0,48 / 0,54	CONFORME
<b>Caractéristiques du semi conducteur extérieur</b>			
Epaisseur mini avec cannulure (mm)	0,6 à 0,9	0,9	CONFORME
Allongement à la traction (%)	≥ 150	381,26	CONFORME
Résistance mécanique (MPa)	≥ 7	13,28	CONFORME
<b>Caractéristiques de la gaine extérieure en PE Catégorie C2</b>			
<b>Essais dimensionnels</b>			
Epaisseur nominale (mm)	2,4	2,58	CONFORME
Epaisseur mini (mm)	2,1	2,34	CONFORME
Diamètre extérieur mini	33,7 à 37,8mm	35,5	CONFORME
<b>Essais mécaniques</b>			
Allongement à la traction (%)	≥ 300	786,95	CONFORME
Résistance mécanique (MPa)	≥ 12,5	26,11	CONFORME
Essai de pliage		OK	CONFORME
<b>Essais électriques sur câbles mono polaires en cours de production</b>			
Rigidité électrique	42 Kv pendant 5 min	OK	CONFORME

Figure 5 : PV Essai câble

## 2.7 ETUDE DE DANGERS

Le réseau inter-éolien permet de relier le transformateur, intégré ou non dans le mât de chaque éolienne, au point de raccordement avec le réseau public. Ce réseau comporte également une liaison de télécommunication qui relie chaque éolienne au terminal de télésurveillance. Ces câbles constituent le réseau interne de la centrale éolienne, ils sont tous enfouis à une profondeur minimale de 90 cm.

Pour le projet éolien de la Voie Pouçoise, l'itinéraire du raccordement interne du parc est indiqué sur le plan de l'implantation du projet présenté en figure 2 dans ce rapport. A noter qu'une présence au sein des parcelles cultivées ne présente pas de contrainte particulière compte tenu de sa profondeur. Les installations électriques extérieures respecteront les normes NFC 15-100, NFC 13-100 et NFC 13-200 en vigueur.

Le matériel ou l'installation électrique est considéré comme protégé dans le sens de la protection des personnes si aucun contact accidentel dangereux ne peut avoir lieu avec des pièces sous tension ou susceptibles d'être mises sous tension.

Ainsi, le câble est souterrain sur toute sa longueur, il ne menace donc pas la sécurité des personnes.

Par ailleurs, la mise à la terre s'effectue par un câble de cuivre parcourant la totalité du tracé assurant ainsi une prise de terre faible (inférieure à 2 Ohms) sécurisant les biens et les personnes en cas de défaut.

L'interconnexion entre les différents aérogénérateurs est assurée par des cellules électriques possédant des têtes de câbles isolées.

Le réseau inter-éolien sera donc conforme avec la réglementation technique en vigueur.

## 3 ILLUSTRATIONS



Figure 5: Enfouissement des câbles



Figure 6: Armoire électrique dans le PDL

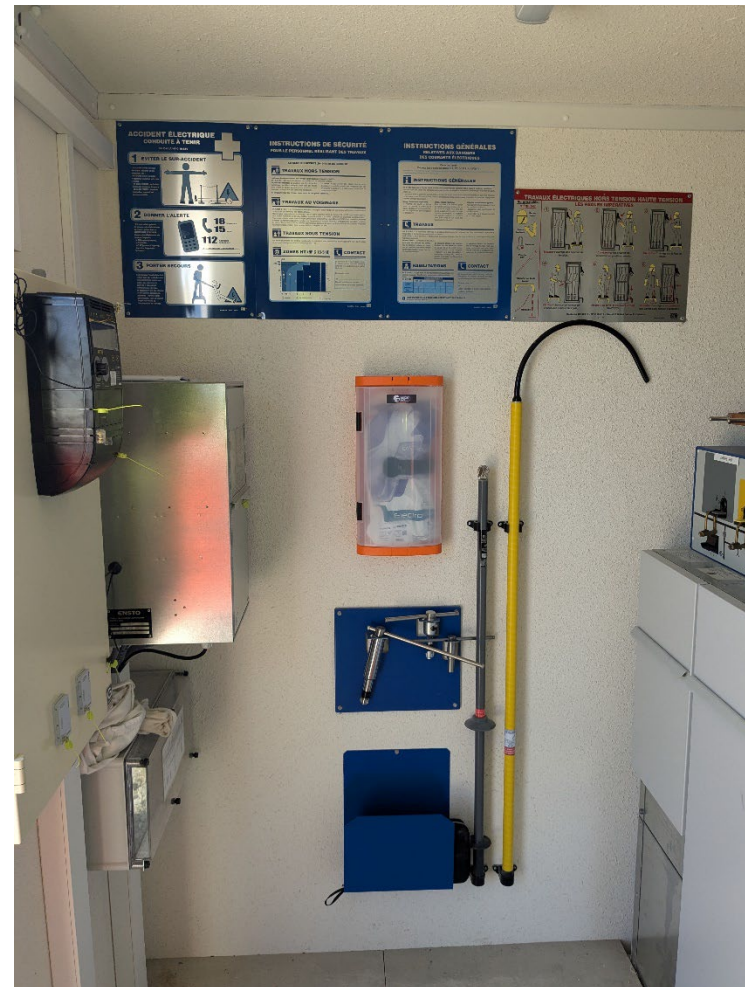
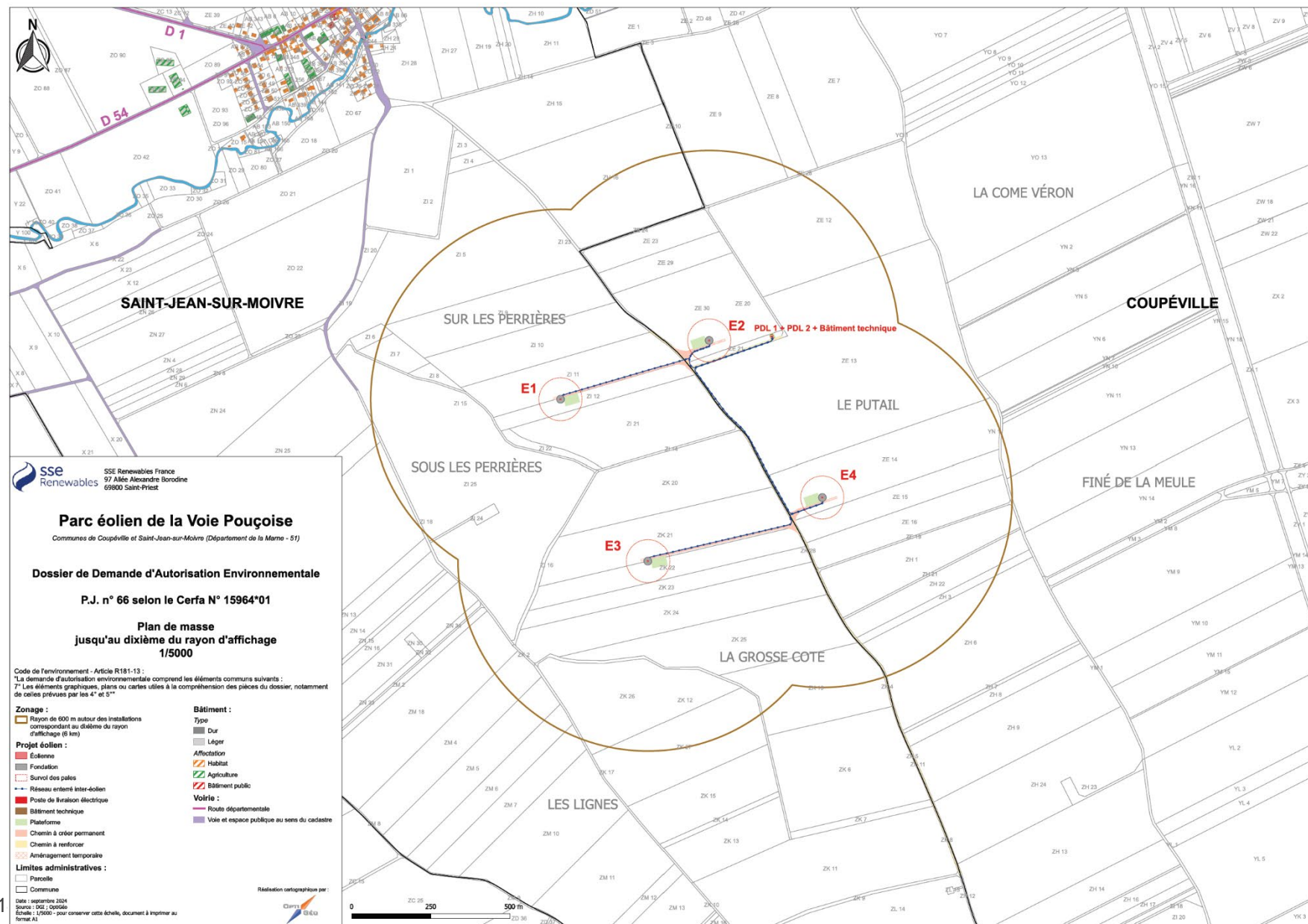


Figure 7: Equipements de sécurité des personnes

## **4 LES PLANS ET SCHEMAS**

Dossier de Demande D'Autorisation Environnementale  
 Organisation du réseau électrique interne





SSE Renewables France  
 97 Allée Alexandre Borodine  
 69800 Saint-Priest

### Parc éolien de la Voie Pouçoise

Communes de Coupéville et Saint-Jean-sur-Moivre  
 (Département de la Mame - 51)

#### Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale

P.J. n° 48 selon le Cerfa N° 15964\*01

Plan d'ensemble du projet  
 1/1000

#### Éolienne E1

Code de l'environnement - Article D181-15-2 :

"Le dossier est complété des pièces et éléments suivants : 9° Un plan d'ensemble à l'échelle de 1/200 au minimum indiquant les dispositions projetées de l'installation ainsi que l'affectation des constructions et terrains avoisinants et le tracé de tous les réseaux enterrés existants. Une échelle réduite peut, à la requête du pétitionnaire, être admise par l'administration"

#### Projet éolien :

- Éolienne
- Massif
- Survol des pales (diamètre du gabarit 136)
- Réseau enterré inter-éolien
- Plateforme (46x30m)
- Chemin d'accès à créer permanent
- Aménagement temporaire
- Axe profil

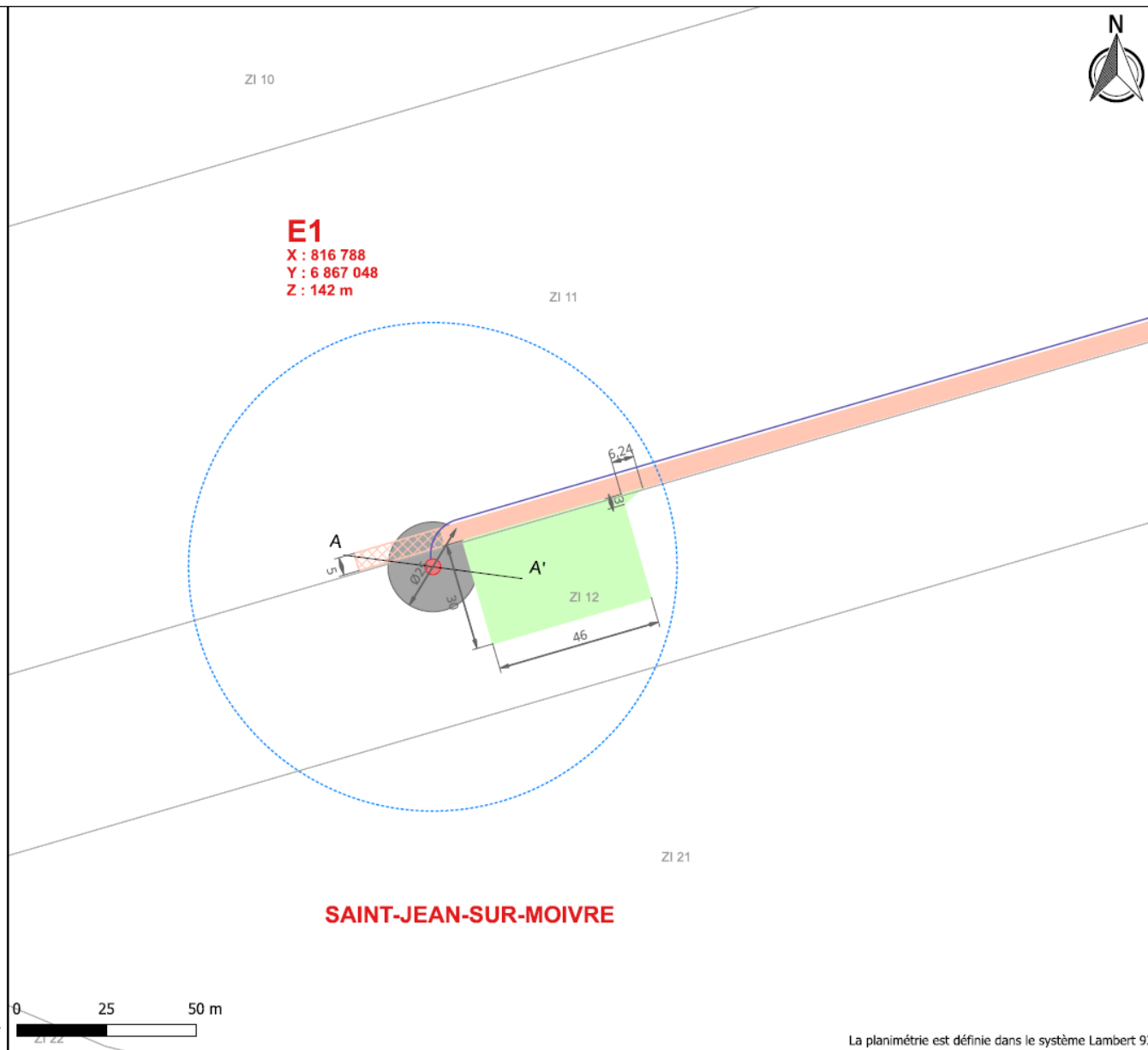
#### Limites administratives :

- Parcelle (DGFiP)
- Commune

Réalisation cartographique par :



Date : septembre 2024  
 Source : DGI ; OptiGéo  
 Échelle : 1/1000 - pour conserver cette échelle, document à imprimer au format A3



La planimétrie est définie dans le système Lambert 93



SSE Renewables France  
 97 Allée Alexandre Borodine  
 69800 Saint-Priest

**Parc éolien de la Voie Pouçoise**

Communes de Coupéville et Saint-Jean-sur-Moivre  
 (Département de la Marne - 51)

**Dossier de Demande d'Autorisation  
 Environnementale**

P.J. n° 48 selon le Cerfa N° 15964\*01

Plan d'ensemble du projet  
 1/1000

**Éolienne E2**

Code de l'environnement - Article D181-15-2 :

"Le dossier est complété des pièces et éléments suivants : 9° Un plan d'ensemble à l'échelle de 1/200 au minimum indiquant les dispositions projetées de l'installation ainsi que l'affectation des constructions et terrains avoisinants et le tracé de tous les réseaux enterrés existants. Une échelle réduite peut, à la requête du pétitionnaire, être admise par l'administration"

**Projet éolien :**

- Éolienne
- Massif
- Survol des pales (diamètre du gabarit 136)
- Réseau enterré inter-éolien
- Plateforme (46x30m)
- Chemin d'accès à créer permanent
- Chemin à renforcer
- Aménagement temporaire
- Axe profil

**Limites administratives :**

- Parcelle (DGFIP)
- Commune

Réalisation cartographique par :

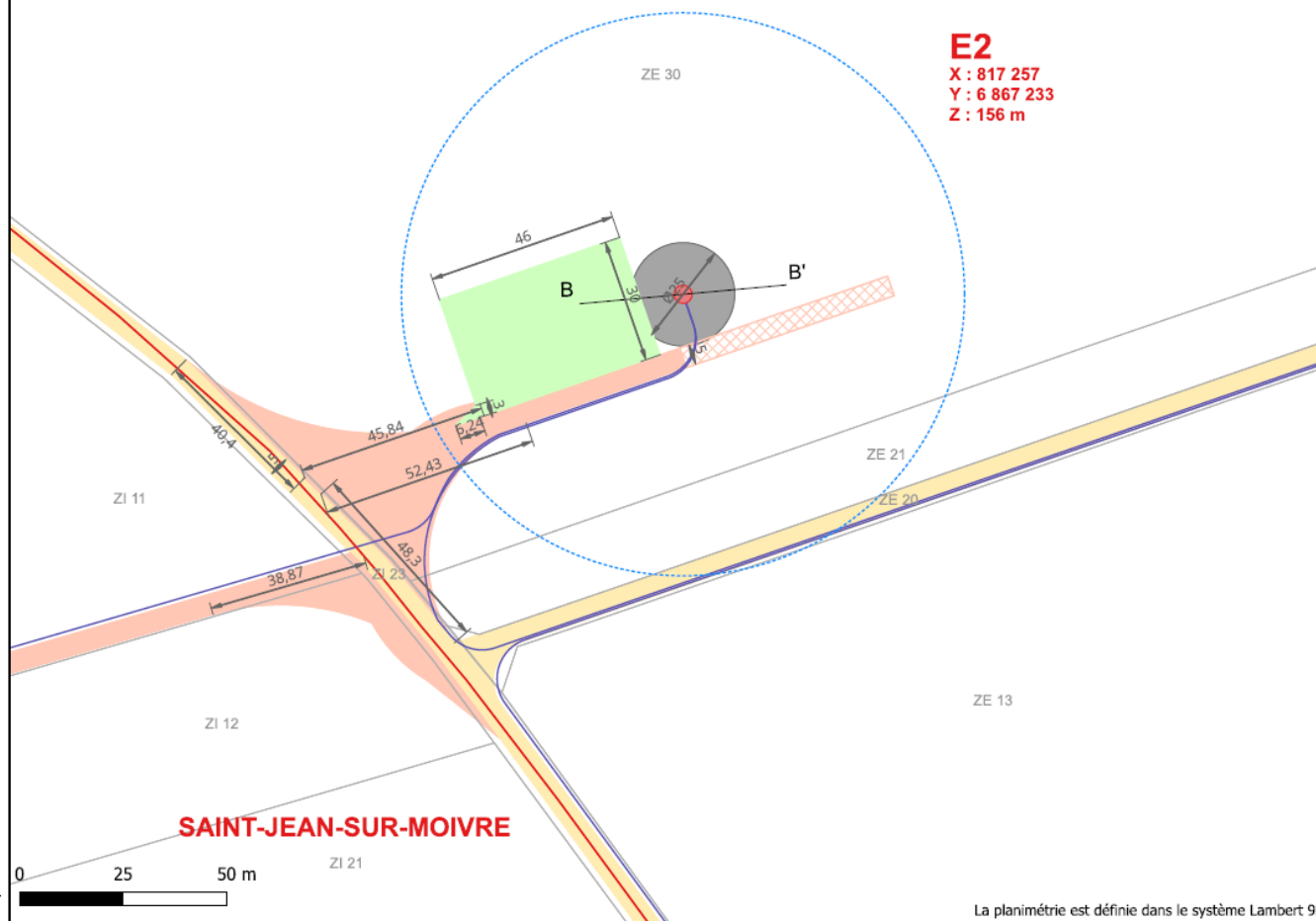


Date : septembre 2024  
 Source : DGI ; OptiGéo  
 Échelle : 1/1000 - pour conserver cette échelle, document à imprimer au format A3



**COUPÉVILLE**

**E2**  
 X : 817 257  
 Y : 6 867 233  
 Z : 156 m



**SAINT-JEAN-SUR-MOIVRE**

La planimétrie est définie dans le système Lambert 93

Dossier de Demande D'Autorisation Environnementale  
Organisation du réseau électrique interne



SSE Renewables France  
97 Allée Alexandre Borodine  
69800 Saint-Priest

### Parc éolien de la Voie Pouçoise

Communes de Coupéville et Saint-Jean-sur-Moivre  
(Département de la Mame - 51)

### Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale

P.J. n° 48 selon le Cerfa N° 15964\*01





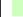



Plan d'ensemble du projet  
1/1000

### Éolienne E3



Code de l'environnement - Article D181-15-2 :

"Le dossier est complété des pièces et éléments suivants : 9° Un plan d'ensemble à l'échelle de 1/200 au minimum indiquant les dispositions projetées de l'installation ainsi que l'affectation des constructions et terrains avoisinants et le tracé de tous les réseaux enterrés existants. Une échelle réduite peut, à la requête du pétitionnaire, être admise par l'administration"

#### Projet éolien :

-  Éolienne
-  Massif
-  Survol des pales (diamètre du gabarit 136)
-  Réseau enterré inter-éolien
-  Plateforme (46x30m)
-  Chemin d'accès à créer permanent
-  Aménagement temporaire
-  Axe profil

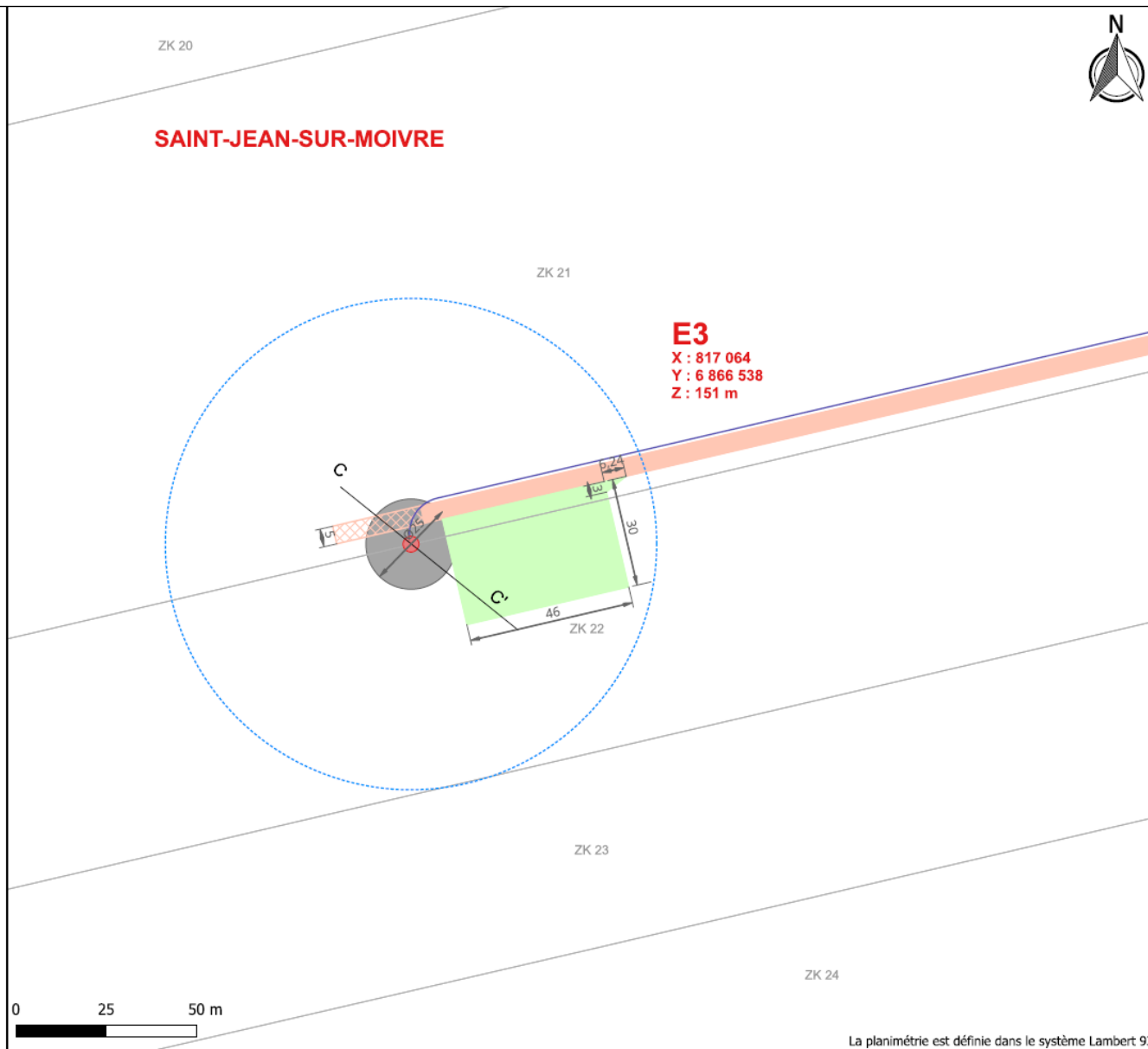
#### Limites administratives :

-  Parcelle (DGFiP)
-  Commune

Réalisation cartographique par :



Date : septembre 2024  
Source : DGI ; OptiGéo  
Échelle : 1/1000 - pour conserver cette échelle, document à imprimer au format A3



La planimétrie est définie dans le système Lambert 93

Dossier de Demande D'Autorisation Environnementale  
 Organisation du réseau électrique interne



SSE Renewables France  
 97 Allée Alexandre Borodine  
 69800 Saint-Priest

**Parc éolien de la Voie Pouçoise**

Communes de Coupéville et Saint-Jean-sur-Moivre  
 (Département de la Marne - 51)

**Dossier de Demande d'Autorisation  
 Environnementale**

P.J. n° 48 selon le Cerfa N° 15964\*01

Plan d'ensemble du projet  
 1/1000

**Éolienne E4**

Code de l'environnement - Article D181-15-2 :

"Le dossier est complété des pièces et éléments suivants : 9° Un plan d'ensemble à l'échelle de 1/200 au minimum indiquant les dispositions projetées de l'installation ainsi que l'affectation des constructions et terrains avoisinants et le tracé de tous les réseaux enterrés existants. Une échelle réduite peut, à la requête du pétitionnaire, être admise par l'administration"

**Projet éolien :**

- Éolienne
- Massif
- Survol des pales (diamètre du gabarit 136)
- Réseau enterré inter-éolien
- Plateforme (46x30m)
- Chemin d'accès à créer permanent
- Chemin à renforcer
- Aménagement temporaire
- Axe profil

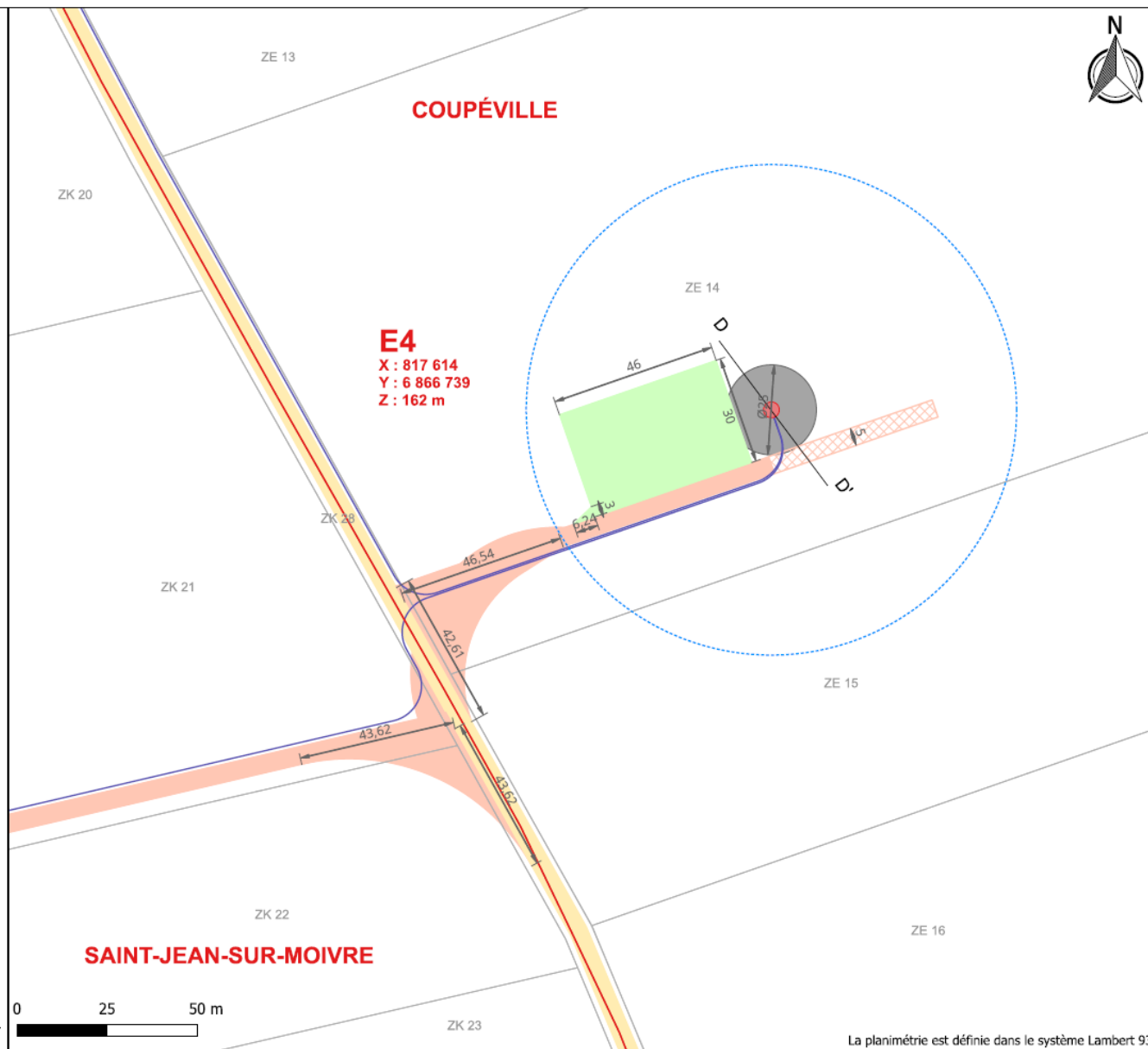
**Limites administratives :**

- Parcelle (DGFIP)
- Commune

Réalisation cartographique par :



Date : septembre 2024  
 Source : DGI ; OptiGéo  
 Échelle : 1/1000 - pour conserver cette échelle, document à imprimer au format A3



La planimétrie est définie dans le système Lambert 93

Dossier de Demande D'Autorisation Environnementale  
 Organisation du réseau électrique interne



SSE Renewables France  
 97 Allée Alexandre Borodine  
 69800 Saint-Priest

**Parc éolien de la Voie Pouçoise**

Communes de Coupéville et Saint-Jean-sur-Moivre  
 (Département de la Marne - 51)

**Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale**

P.J. n° 48 selon le Cerfa N° 15964\*01

Plan d'ensemble du projet  
 1/1000

**Postes de livraison**

Code de l'environnement - Article D181-15-2 :

"Le dossier est complété des pièces et éléments suivants : 9° Un plan d'ensemble à l'échelle de 1/200 au minimum indiquant les dispositions projetées de l'installation ainsi que l'affectation des constructions et terrains avoisinants et le tracé de tous les réseaux enterrés existants. Une échelle réduite peut, à la requête du pétitionnaire, être admise par l'administration"

**Projet éolien :**

- Éolienne
- Massif
- Survol des pales (diamètre du gabarit 136)
- Poste de livraison électrique
- Bâtiment technique
- Réseau enterré inter-éolien
- Plateforme
- Chemin d'accès à créer permanent
- Chemin à renforcer
- Aménagement temporaire
- Axe profil

**Limites administratives :**

- Parcelle (DGFiP)
- Commune

Réalisation cartographique par :



Date : septembre 2024  
 Source : DGI ; OptiGéo  
 Échelle : 1/1000 - pour conserver cette échelle, document à imprimer au format A3

